

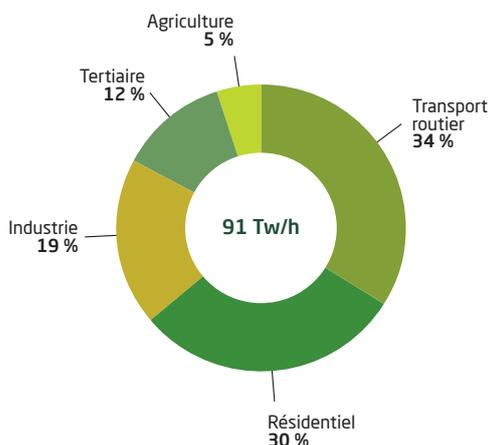


# L'ÉNERGIE EN PAYS DE LA LOIRE RÉUSSIR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE SUR LE TERRITOIRE LIGÉRIEN

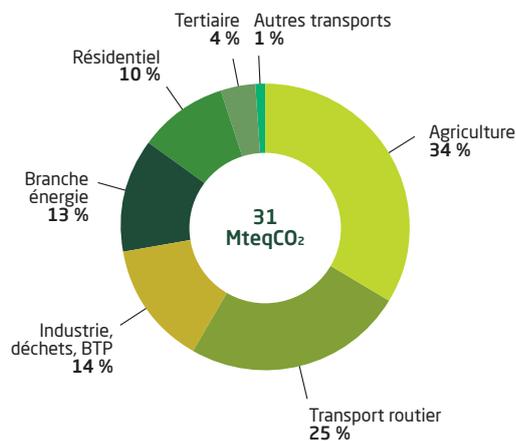
D'ici la fin de l'année 2020, la Région des Pays de la Loire doit adopter, via le SRADDET\*, ses grands objectifs pour l'énergie et le climat à horizon 2030 et 2050. Dans cette perspective, le CESER dresse, dans une nouvelle étude, un état des lieux de la transition énergétique en Pays de la Loire et pointe l'ensemble des enjeux environnementaux, économiques et sociaux qui doivent être pris en compte dans ce cadre. Le CESER suggère en conséquence des pistes de réflexion sur les objectifs à moyen et long terme pour notre région et émet 82 propositions concrètes autour de quatre axes. Elles peuvent être mises en œuvre dès maintenant, particulièrement dans le contexte actuel de crise, pour donner un nouvel élan à la transition énergétique dans notre région. Zoom sur 15 de ces propositions.

## QUELQUES REPÈRES SUR L'ÉNERGIE EN PAYS DE LA LOIRE

Consommations d'énergie finale  
par secteur (en 2016)



Emissions de gaz à effet de serre  
par secteur (en 2016)



Source : Basemis®. Tw/h : Térawattheure - MteqCO<sub>2</sub> : Mégatonne équivalent en CO<sub>2</sub>.

\* Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires



**GWÉNAËL PLAGNE,**  
Rapporteur de l'étude

**Penser les  
changements tant sur  
le plan écologique,  
qu'économique et social**

Après une contribution sur l'avenir de la centrale de Cordemais fin 2018, le CESER souhaitait apporter, avec cette nouvelle étude, une vision globale des questions énergétiques et de leurs enjeux pour notre région.

Cette vision globale montre que l'énergie est au cœur du fonctionnement de nos sociétés et que la nécessaire transition énergétique demandera donc de profonds changements dans tous les secteurs.

Ces changements doivent être pensés tant sur le plan écologique, qu'économique et social. La chronologie des actions doit prendre en compte la temporalité des évolutions économiques de la société tout en considérant l'urgence des enjeux climatiques. La transition doit être une ambition partagée et la Région peut jouer un rôle majeur pour y parvenir.

C'est tout le sens des propositions du CESER dans ce rapport pour « réussir la transition énergétique en Pays de la Loire ».



## OÙ EN EST LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN PAYS DE LA LOIRE ?

Comme le reste du territoire national, la région des Pays de la Loire est, selon les derniers chiffres disponibles, **en retard sur les objectifs énergétiques** qu'elle s'est fixée en 2014 dans le schéma régional climat air énergie (SRCAE). C'est particulièrement le cas pour les consommations d'énergie, restées stables sur la période 2008-2016, alors que l'objectif est de les diminuer de 16 % entre 2008 et 2020. Tous les secteurs sont concernés mais les transports accusent le plus de retard.

Sur le plan de la production d'énergie, les Pays de la Loire ont connu une forte évolution de leur mix : la part des renouvelables est passée de 8 % des consommations en 2008 à 14 % en 2016, soit une augmentation de 88 %. Ce rythme d'évolution n'est cependant pas suffisant pour atteindre l'objectif, fixé par le SRCAE, de porter cette part à 21 % dès 2020. Enfin, les énergies renouvelables connaissent des évolutions différentes entre les filières : le bois-énergie est au-dessus des objectifs, le photovoltaïque, sur de bons rails, tandis que l'éolien est très en retard.

## LES IMPORTATIONS RESPONSABLES DE LA MOITIÉ DE L'EMPREINTE CARBONE DES PAYS DE LA LOIRE !

Dans son projet de SRADDET, la Région prévoit la neutralité carbone à horizon 2050. Cet objectif ne concerne cependant que les émissions en Pays de la Loire qui ne constituent que la moitié de l'empreinte carbone régionale. L'autre moitié correspond à l'ensemble des émissions hors région directement liées à sa consommation (fabrication de produits, fret, etc.).

Plutôt que de se limiter aux émissions du territoire, **le CESER préconise l'adoption d'un objectif en empreinte carbone, tenant compte des émissions indirectes**. Cet objectif permettrait en outre de mieux concilier les aspirations environnementales, économiques et sociales. À titre d'exemple, alors qu'une relocalisation industrielle serait négative pour les émissions du territoire, elle serait neutre ou positive pour son empreinte carbone.

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE EN RÉGION  
33 millions teq CO<sub>2</sub>

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE HORS RÉGION POUR LA CONSOMMATION DES LIGÉRIENS  
33 millions teq CO<sub>2</sub>



Source : Basemis® - Air Pays de la Loire



## FAIRE DE LA SOBRIÉTÉ ET DE L'EFFICACITÉ ÉNERGETIQUE LA PRIORITÉ DE L'ACTION RÉGIONALE

Pour le CESER, la sobriété et l'efficacité énergétique constituent le premier levier de la transition énergétique. Dans la mesure où aucune production d'énergie n'est totalement propre et sans impact, c'est sur le niveau de consommation qu'il convient d'agir en premier lieu. De plus, c'est dans ce domaine que les résultats sont pour l'heure les plus éloignés des objectifs. Il doit donc constituer la priorité de l'action régionale, avec des mesures fortes dans les trois secteurs les plus consommateurs d'énergie : les logements, les transports et enfin l'industrie et le tertiaire.

### 1 Lancer une offre « clé en main » pour la rénovation énergétique des logements, intégrant le tiers financement, et s'appuyant sur des guichets uniques dans chaque intercommunalités (EPCI)

Le CESER préconise la mise en place d'un **accompagnement sur-mesure pour la rénovation énergétique des logements**, tant sur le plan technique, qu'administratif et financier. Il propose en ce sens le lancement, via la SEM régionale « Croissance verte », d'une offre de tiers financement permettant aux habitants de financer leurs travaux grâce à leurs économies d'énergie.

Le CESER suggère qu'à cette dernière s'adosse un accompagnement technique complet : bilan énergétique, études pour concevoir le programme de travaux, suivi du chantier, accompagnement après travaux... Cet accompagnement devra être assuré via les futures plateformes territoriales de la rénovation énergétique, véritables **guichets uniques sur les territoires**, grâce à un fort appui de la Région.

### 2 Simplifier l'accès aux aides à la rénovation énergétique en instaurant un dossier unique de demande et le versement des aides avant les travaux

La Région pourrait proposer à l'État, dans le cadre du service d'accompagnement de la transition énergétique, **une expérimentation sur le dossier unique de demande pour les particuliers**. Le CESER propose, en outre, une révision du dispositif des aides régionales aux économies d'énergie pour les particuliers (AREEP) afin d'accorder les aides rapidement et de les verser avant les travaux. Il suggère enfin la mise en place d'un **mécanisme de préfinancement**, via la SEM « Croissance verte », pour pallier le retard du versement de certaines aides nationales.

### 3 Financer un dispositif d'appui en conseil pour les entreprises souhaitant faire évoluer leur modèle économique en lien avec la transition

La transition énergétique et écologique peut fortement remettre en cause les modèles économiques des entreprises. La Région pourrait donc les aider à **faire évoluer leur modèle en cofinçant le recours à des appuis en conseil**.

### 4 Faire de la Région un acteur exemplaire en évaluant l'ensemble de ses politiques à l'aune des enjeux énergie/neutralité climat

Le CESER préconise **une programmation pluriannuelle des investissements pour la rénovation des lycées et un déploiement des motorisations alternatives dans les transports régionaux** (via les contrats avec les transporteurs). Il plaide plus largement pour une prise en compte des enjeux énergie/climat dans l'ensemble des politiques régionales notamment à l'aide du « Giec régional ».





## ACCÉLÉRER LA PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

Pour atteindre ses objectifs, la Région doit accélérer la production d'énergie renouvelable. Le CESER préconise deux volets d'actions en ce sens, d'une part des actions visant à faciliter le déploiement des énergies renouvelables et d'autre part des mesures permettant de garantir l'acceptabilité des projets et leurs bénéfices pour le territoire.

### 5 Accélérer l'identification de zones propices au développement des EMR

Les énergies marines renouvelables (EMR) sont une force pour la région. Il est donc impératif d'accélérer l'identification de zones propices pour de nouveaux parcs éoliens en mer, posés comme flottants, en recherchant un consensus régional.

### 6 Créer un fonds régional de soutien à la chaleur et au gaz renouvelables

Afin de faire face aux besoins de fonds propres dans les projets de chaleur renouvelable et de méthanisation, le CESER propose de créer un fonds régional spécifique en partenariat avec l'ADEME.

### 7 Accompagner les concertations sur le territoire afin de garantir une meilleure acceptabilité des projets d'énergie renouvelable

Dans son rôle d'accompagnement des porteurs de projets et des territoires, la SEM « Croissance verte » doit proposer des méthodes de concertation afin de garantir la prise en compte des expressions des citoyens concernés et assurer le cas échéant un rôle de tiers de confiance, notamment via des études.

### 8 Financer prioritairement les projets citoyens ou participatifs

Les projets citoyens ou participatifs garantissent une meilleure acceptabilité et des retombées économiques beaucoup plus importantes sur les territoires. Le CESER préconise donc qu'ils soient privilégiés par le Conseil régional et qu'ils représentent au moins 50% des projets financés par la SEM « Croissance verte ».



## FAIRE DE LA TRANSITION ÉNERGETIQUE UNE OPPORTUNITÉ

La transition énergétique est un grand défi pour notre région, comme pour le monde. Elle peut être également une opportunité pour son développement économique, social et environnemental si les bonnes mesures sont adoptées. Le CESER invite en ce sens la Région à anticiper les mutations pour les accompagner socialement et économiquement. Il plaide par ailleurs pour un fort soutien à la recherche et à l'innovation afin de positionner les Pays de la Loire aux avant-postes de la transition énergétique.

### 9 Conduire un exercice prospectif sur l'évolution des emplois liée à la transition énergétique et adapter l'offre de formation

La transition énergétique va à la fois détruire et créer des emplois. Pour le CESER, la Région doit donc anticiper ces évolutions afin d'adapter les formations professionnelles en fonction des mutations du tissu économique du territoire ligérien et des opportunités et besoins de la transition énergétique.

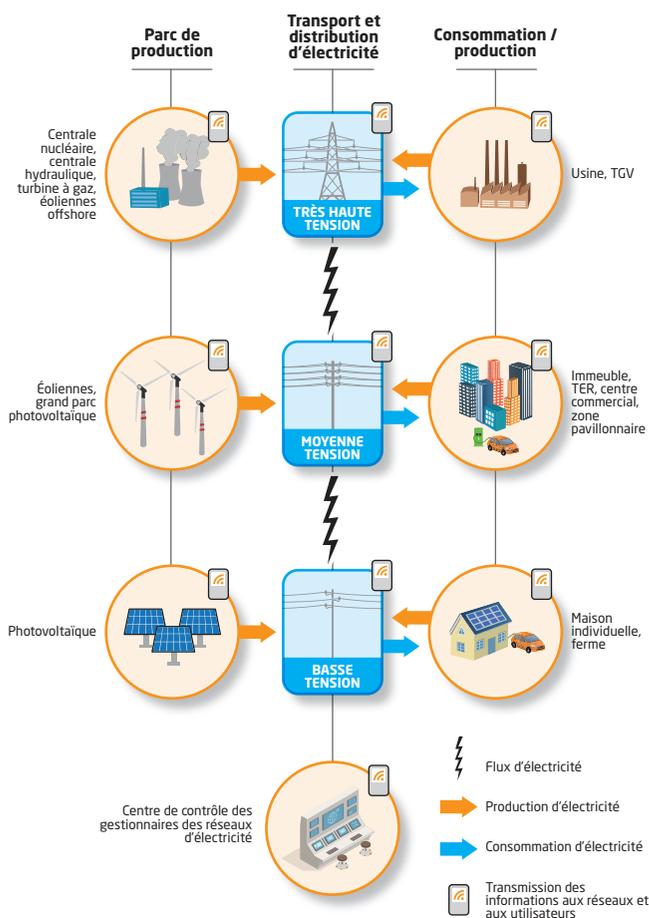
### 10 Mettre en place un accompagnement stratégique des filières en transition et préparer l'avenir des territoires concernés

En tant que chef-de-file du développement économique, le Conseil régional doit accompagner les filières et territoires impactés dans une réflexion stratégique pour anticiper les mutations et préparer leur avenir.





## LE FONCTIONNEMENT DES SMART GRIDS (RÉSEAUX ÉLECTRIQUES INTELLIGENTS)



Source : CRE.

### 11 Conforter la pole position sur les EMR et se positionner sur quelques filières émergentes, notamment le recyclage et le stockage

Alors que la concurrence entre les régions est de plus en plus marquée sur les énergies marines renouvelables (EMR), le CESER souhaite que la Région poursuive son appui à la filière et contribue à la **structuration de la chaîne de valeur**. Le CESER propose par ailleurs que la Région, en lien avec le tissu industriel et les institutions académiques, s'engage fortement, via la **création d'un technocampus dédié** et le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt, sur quelques filières émergentes, notamment dans le domaine du stockage, du recyclage et de la valorisation des matériaux.

### 12 Garder un temps d'avance sur les réseaux intelligents en poursuivant le développement de SMILE

Le développement des énergies renouvelables intermittentes nécessite un **pilotage fin de l'énergie**, via des réseaux intelligents. Avec le projet SMILE (SMart Ideas to Link Energies), les régions Pays de la Loire et Bretagne ont pris un temps d'avance. Elles doivent aujourd'hui aller plus loin afin de passer à la **phase de déploiement des réseaux intelligents**.



## FAIRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE UNE AMBITION PARTAGÉE EN PAYS DE LA LOIRE

La transition énergétique et écologique ne peut être une réussite dans notre région que si elle devient une ambition partagée. À cette fin, le CESER préconise que la Région assume un pilotage régional en impliquant étroitement l'ensemble des acteurs concernés; mette l'accompagnement des collectivités et des porteurs de projet au cœur de son action; et rende les Ligériens acteurs de la transition en travaillant sur le changement des comportements.



### 13 Assurer via la CREC le pilotage de la transition énergétique

Le CESER plaide pour que **la Région** endosse le rôle de **chef d'orchestre de la transition énergétique**, en impliquant étroitement l'ensemble des acteurs. Il suggère donc d'élargir (notamment aux territoires), de renforcer et de structurer la commission régionale énergie climat (CREC) en lui confiant notamment l'évaluation collective des actions mises en place, la préparation d'une feuille de route pour les dix ans à venir et la mise en cohérence entre le SRADDET et les Plans Climat Air Energie Territoire (PCAET).

### 14 Créer une cellule d'appui aux EPCI pour la transition énergétique

Les intercommunalités souffrant fréquemment d'un manque d'ingénierie pour s'engager dans la transition énergétique, le CESER préconise la mise en place d'**une cellule d'appui technique**, notamment l'élaboration des PCAET, l'animation de la transition énergétique sur le territoire et la mise en œuvre de projets.

### 15 Mettre en place des actions de sensibilisation et de communication à l'attention des Ligériens sur les changements de comportements

Pour le CESER, la transition énergétique ne se fera pas sans les citoyens. La Région doit donc contribuer, à son niveau, au changement des comportements, notamment **via des actions en direction des lycéens et apprentis** dans le cadre de son pacte éducatif et des communications à l'attention des usagers des transports régionaux.



**YVIC KERGROAC'H,**  
Président de la commission  
Infrastructures - Déplacements -  
Télécommunications - Énergie

#### Des enjeux réaffirmés à la lumière de la crise

L'étude du CESER sur *L'Énergie en Pays de la Loire* a été rédigée pour l'essentiel avant la crise sanitaire. Ses conséquences économiques, sociales et écologiques n'ont donc été abordées que dans un préambule.

Pour autant, nombre des enjeux pointés dans l'étude — réchauffement climatique, dépendance énergétique, précarité énergétique, etc. — se trouvent réaffirmés à la lumière de la crise.

Les préconisations émises par le CESER sont donc pleinement d'actualité. Elles peuvent contribuer à améliorer la situation dans un contexte de crise tout en accélérant la transformation énergétique sur notre territoire.

LIRE L'ÉTUDE INTÉGRALE « L'ÉNERGIE EN PAYS DE LA LOIRE -  
RÉUSSIR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE SUR LE TERRITOIRE LIGÉRIEN »  
SUR [WWW.CESER.PAYSDELA LOIRE.FR](http://WWW.CESER.PAYSDELA LOIRE.FR)

Directeur de publication : Jacques Bodreau - Co-directeur de publication : Marc Bouchery - Rédactrice en chef : Sylvie Boutin.

Crédits photos : © Ceser des Pays de la Loire, © Gettyimages © Région Pays de la Loire / PB. Fourny

Création et exécution graphique : [www.animaproductions.com](http://www.animaproductions.com) - Impression : Région des Pays de la Loire.

CESER des Pays de la Loire, 1 rue de la Loire, 44966 Nantes CEDEX 9 - Tél. 02 28 20 53 14 et [ceser@paysdelaloire.fr](mailto:ceser@paysdelaloire.fr)